

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : DOLIGEZ, François

Titre : « Crédit Rural au Nicaragua : chronique d'une faillite annoncée », 19 p.

Editeur : IRAM, Paris

Date : janvier 2001

François Doligez, IRAM¹
janvier 2001

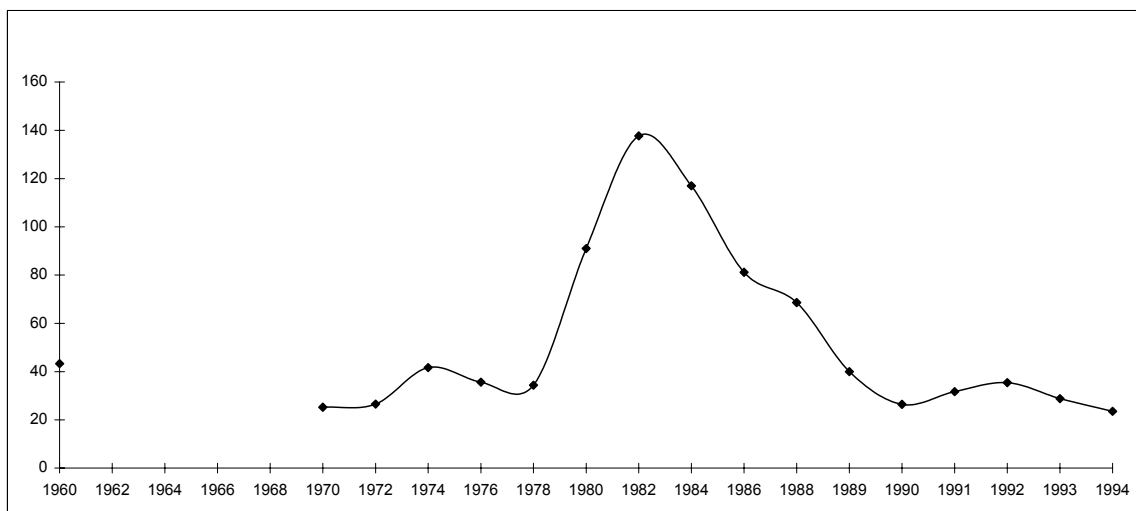
Les faillites bancaires s'enchaînent au Nicaragua depuis 1990. Après la liquidation de la banque de développement en 1998, la fermeture de Bancosur, BECA et Banco popular, la deuxième banque du pays, Interbank, et Banco del café, avec 45.000 épargnants viennent de sombrer tout récemment. Sans rentrer dans l'analyse des malversations à l'origine de ces faillites en chaîne, on peut s'interroger sur la situation du crédit rural au Nicaragua après la « démocratisation » prônée par le gouvernement sandiniste au début des années 80 et observer comment se recomposent les marchés de crédit ruraux dans un contexte de post-ajustement.

Les « trois âges » du crédit agricole au Nicaragua

Le développement à crédit de l'accumulation capitaliste sous Somoza (1934-1979)

Le développement du secteur bancaire a été l'un des piliers des transformations agraires du régime somoziste. La création de la Banque nationale du Nicaragua (BNN) en 1940, puis des principales banques commerciales à partir des années cinquante, vont permettre le démarrage d'un crédit bancaire destiné à l'agriculture. A partir des années soixante, le secteur primaire va maintenir un taux d'endettement relativement élevé (entre 25 et 45 %).

Evolution du taux d'endettement du secteur primaire



Le développement du crédit bancaire va accompagner la forte croissance de l'économie et, en particulier, des cultures d'exportation. Les banques commerciales qui canalisent l'essentiel du crédit appartiennent à un nombre réduit de groupes agro-industriels et financiers, souvent en lien avec des capitaux étrangers, et rassemblant les principaux propriétaires fonciers et entrepreneurs locaux. Un essai économique qui fera date, celui du futur ministre sandiniste de l'agriculture, décrit

¹ : Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (iram@iram-fr.org).

les principaux d'entre eux : *Calley Dagnall*, *Banco Nicaragüense* issus de producteurs de café et de coton, *Banco de América* créée par des producteurs de canne à sucre et, bien sûr, le groupe au pouvoir de la famille Somoza avec le *Banco centroamericano*¹. Mis en oeuvre avec des garanties hypothécaires, Le crédit est, pour l'essentiel, orienté vers l'agriculture d'exportation et finance surtout les intrants des cultures de café et de coton des grandes exploitations, ainsi que leur modernisation (tracteur, épandage aérien, etc.).

Vis à vis de la paysannerie, le crédit bancaire refinance les intermédiaires et contribue à renforcer leur position oligopolistique sur le marché. Grâce au crédit bancaire, ces derniers vont être en mesure « *d'acquérir les récoltes et d'octroyer des crédits aux agriculteurs dont la banque ne pouvait pas s'occuper en raison de leur éloignement des agences* » (Bone, 1984). Ce type de transactions liées se développe fortement auprès des petits agriculteurs très isolés et produisant une part importante des cultures d'exportation, comme le café. Par le monopole qu'il induit dans la détention de monnaie, le crédit va constituer un véritable mécanisme de prélèvement. L'histoire agraire de la région nord du pays, les Ségovias, reconstituée par le CIERA, relate quelques exemples des rapports sociaux entre paysannerie et bourgeoisie agraire locale et illustre comment le crédit a pu servir de moyen d'accumulation au profit de cette dernière. Un propriétaire de la région de Somoto a ainsi constitué son domaine foncier à partir de prêts de type usuraire aux paysans, équivalent à 2 « *latas* »² de café. En doublant chaque année la dette non remboursée, au bout de 80 « *latas* » de café de dette accumulée, l'ensemble de la récolte de café, et bientôt les terres, sont extorquées. Le système, reposant sur une forte polarisation économique, était si fréquent que les grands propriétaires se vendaient entre eux les « *pagarés* », c'est à dire les reconnaissances de dettes des paysans gagées sur leurs terres, pour agrandir leur domaine foncier (CIERA, 1984).

Parallèlement, dans d'autres régions comme les zones d'irrigation, des formes d'agriculture sous contrat vont permettre de financer une production paysanne intensive, comme le cas de la culture du tabac sous l'égide de la TANIC³ à Pueblo nuevo, dans les Ségovias ou des producteurs de lait dans les zones de collecte de la Nestlé autour de Matagalpa.

Des tentatives vont également avoir lieu pour introduire, avec le crédit, le paquet technique de la révolution verte au niveau des cultures vivrières, et en particulier du maïs (semences de variétés hybrides, engrais et pesticides). La banque nationale, BNN, va mettre en place, sur financement de la Banque interaméricaine de développement, un volet dit de « *crédit rural* », en fait un crédit orienté en fonction d'un itinéraire technique normatif des cultures de maïs ou de haricot, pour les petits producteurs n'ayant pas accès au crédit agricole. Différents programmes vont s'efforcer, dans les zones où n'existe pas d'agence bancaire, de renforcer des intermédiaires comme les coopératives multiservices⁴. Dans les dernières années du régime, entre 1977 et 1979, un programme de crédit et d'assistance technique

¹ : Wheelock Roman J., 1985. Initialement publié au Mexique en 1975.

² : La « *lata* » est le volume utilisé pour mesurer le café cerise à la récolte (paiement à la tâche). Deux « *latas* » correspond à peu près à ce que récolte une personne en une journée,

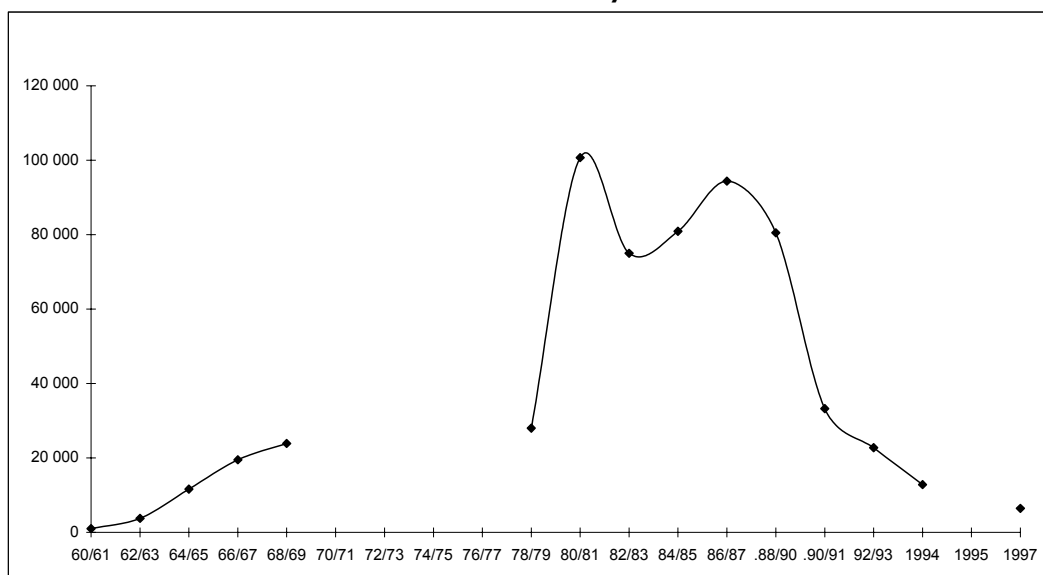
³ : Filiale de la British American Tobacco.

⁴ : Promues par des institutions non gouvernementales de diverse nature, FUNDE, CEPAD, INPRHU, FECANIC,...., mais souvent financées dans le cadre de l'Alliance pour le progrès, initiative nord-américaine destinée à atténuer les conflits sociaux en Amérique latine suite à la révolution cubaine, ces coopératives regroupant des services d'appuis à des petits et moyens producteurs paysans, approvisionnement, commercialisation, crédit, etc., auraient permises de financer plus de 9.000 familles paysannes dans les années soixante-dix.

financée par l'USAID, INVIERNO, va s'intéresser aux paysans exclus de l'accès au crédit bancaire et toucher rapidement, malgré des taux d'intérêt élevés, un nombre important d'exploitants agricoles, estimé à près de 8.000 familles en 1978. Malgré ces efforts tardifs, les effets liés à ces initiatives institutionnelles restent limités, dans le cadre des structures agraires de l'époque. Dans le cas du financement de la BID, une évaluation en 1971 montre, à partir d'enquêtes, que le crédit rural sert surtout à augmenter les surfaces cultivées, sans pour autant modifier les itinéraires techniques. Plus d'un quart des emprunteurs auront pu se dégager des prêts usuraires. Mais le taux d'impayés de ce type de programme est élevé (39 % des montants) et l'accompagnement technique se réduit dans la pratique au suivi administratif du prêt (BID, 1971).

Le crédit bancaire reste donc très concentré durant cette période et, d'après les différentes sources, on peut estimer qu'entre 10 et 15 % de la paysannerie (28.000 familles en 1978) ont eu régulièrement accès au crédit.

Evolution du nombre de familles rurales ayant accès au crédit bancaire



En 1978, alors que le secteur de la petite production paysanne met en valeur plus d'un quart des surfaces cultivées du pays, il ne reçoit que de 4 % du crédit agricole des institutions bancaires.

Investir dans les fermes d'Etat et démocratiser les services financiers (1979-1990)

Face à cette situation, le nouveau gouvernement impose après 1979 une importante réforme du système financier en expropriant et en fusionnant les 17 institutions financières ayant existé durant la période somoziste. Quatre banques sectorielles sont créées : la banque nationale de développement, BANADES, pour le secteur agricole, BANIC pour l'industrie et le commerce, *Banco inmobiliario* pour la construction et l'habitat et *Banco popular* pour la petite entreprise urbaine. En milieu rural, le crédit va se développer de façon considérable en accompagnement des politiques de développement rural et de transformations sociales mises en oeuvre après 1979, en particulier la création d'un secteur de fermes d'Etat¹ sur les terres

¹ : APP, « Aire de propriété du peuple ».

expropriées et la mise en oeuvre du processus de réforme agraire. En termes réels, les montants de crédit vont tripler entre 1979 et 1982 et un rééquilibrage va se produire au bénéfice des secteurs productifs, dont le secteur primaire.

Dans ce contexte, à partir de l'arrivée de financements externes très importants dans les premières années post-insurrection, le crédit « rural » destiné à la petite production paysanne se démocratise dans des proportions jusqu'alors inconnues. J. Collins, observateur privilégié des premières années de transformations agraires, en donne une description imagée. *« Imaginez-vous paysan avec 2,5 ha de terre accrochés aux pentes d'une montagne, à quatre jours de mule du bourg le plus proche. Un après-midi du début de l'année 1980, vous entendez soudain un bruit d'hélicoptère. Après avoir atterri à cinquante mètres, en sort un individu qui se présente comme fonctionnaire du ministère de l'agriculture. Il vous offre un prêt bancaire pour produire du maïs et du haricot. Le taux d'intérêt ? 11 %, soit un tiers de l'inflation. C'est un rêve ? C'est la révolution ! »* (Collins, 1986). La « banque aérienne de crédit rural » est sans doute l'un des aspects les plus spectaculaires de cette politique d'ouverture du crédit rural qui se traduira également par la création de 38 nouvelles agences de la banque de développement. Entre 1978 et 1980, les ressources financières octroyées à la paysannerie sous forme de crédit passent de 112 millions de cordobas à 975 millions, soit un bond de 5 à 23 % du crédit destiné au secteur primaire. L'objectif à court terme est d'abord productif pour relancer la production alimentaire, mais le crédit vise également, pour les nouveaux responsables politiques, à rompre les relations de dépendances existantes dans les campagnes et à compenser les pertes économiques d'une large frange de petits paysans qui, en raison de la baisse des surfaces cultivées en coton du fait de l'insurrection armée, n'a pas pu s'employer comme ouvrier agricole pour les récoltes.

Près de 100.000 familles paysannes sont financées dès 1980-1981. Pour gérer l'accès au crédit, l'organisation des paysans en coopérative est promue sous différentes formes, en particulier les coopératives de crédit et de services (CCS) pour les petits et moyens producteurs. L'encadrement de la paysannerie devient dès lors un autre objectif de la politique de crédit. Les productions de maïs et de haricot connaîtront une hausse importante, notamment grâce à ces financements¹, même s'il est estimé qu'une partie des productions financées dans les zones reculées n'a pas pu être commercialisée². Dans les années suivantes, contre l'avis du secteur bancaire inquiet des retards de remboursement, le programme de crédit rural sera reconduit sur décision gouvernementale, à partir des pressions syndicales, en particulier de l'Association des travailleurs ruraux (ATC), et du ministre de l'agriculture. Le crédit sera mis en place tardivement, ce qui renforcera les difficultés des producteurs. Par l'augmentation soudaine du pouvoir d'achat paysans, l'afflux de crédit provoquera également une hausse des prix des différents facteurs de production (outils, semences, animaux, transport, etc.), mais aussi des biens de consommation (sucre, sel, chaussures, vêtements). En définitive, ce sont les commerçants contrôlant les circuits de commercialisation, les transporteurs et les paysans plus aisés, louant ou vendant des animaux, qui bénéficieront en grande partie des retombées de cette politique. Les statistiques illustrent une certaine tendance à servir les catégories les plus aisées. Malgré les déclarations d'intention, les agents de la banque

¹ : En 84/85, augmentation respective de 29 et de 51 % en relation à la production de 78/79,

² : D'après les estimations du ministère citées par J. Collins, ceci concernerait 10 % des récoltes, mais on ne sait pas s'il s'agit des difficultés de commercialisation dans leur ensemble ou des difficultés des canaux contrôlés par l'Etat (Collins, 1986, p. 64).

continueront à privilégier les producteurs les plus solvables, petits planteurs de café par exemple, plutôt que les paysans pauvres, ne produisant que du maïs et du haricot (Visser, 1990).

Malgré cet effort, la paysannerie, prise dans son ensemble, n'a jamais eu accès à un montant correspondant à son importance productive. En 1981, les fermes d'Etat concentrent 42 % des crédits alors que le crédit rural destiné à la paysannerie ne représente que 17 % des octrois. En termes d'investissement, les fermes d'Etat et les coopératives de production, issues de la réforme agraire, bénéficient également de l'essentiel des crédits à long terme, dans le cadre d'un processus de modernisation accélérée. En 1984, chacun des deux secteurs recevaient 37 % du total des crédits à long terme, soit beaucoup plus que son importance réelle (Stalher-Sholck & Spoor, 1990).

Dans un contexte de crise, caractérisé par les difficultés du modèle économique promu par l'Etat et aggravé par les conséquences du conflit militaire, le crédit se transforme rapidement en un transfert net de ressources, à travers les impayés et les taux d'intérêt négatifs qui augmentent au rythme de l'hyper-inflation. Déjà en 1985, alors que l'inflation est de 300 %, les coopératives de production payent un taux d'intérêt de 8 %, deux fois inférieurs au taux du crédit bancaire. En 1987, année où la subvention induite à travers le crédit atteint son apogée, les remboursements, en termes réels, du crédit agricole, ne dépasse pas 8 % du capital initialement prêté par les banques¹ ce qui, à défaut de contrepartie productive équivalente (Barahona & Alii, 1988), tend à se répercuter sur l'inflation. Le crédit devient un instrument politique au service des relations entre Etat et paysannerie, à travers l'abattement de dettes (générale en 1982, partielles par la suite²), les moratoires³, etc. Un analyste critique de la politique suivie à l'époque, J. L. Médal, résume ainsi la situation du crédit en 1988. *« De façon générale, entre 1980 et 1986, une politique de crédit expansive a été adoptée, en s'appuyant sur les émissions monétaires de la Banque centrale. De fait, le système financier national a vu son autonomie de décision en matière de crédit diminuer notablement, ce qui a eu des conséquences sur la rigueur financière. Les instruments de contrôle du crédit, réserves obligatoires et plafonnement du crédit, ont perdu leur caractère opératoire. C'est la réduction des financements externes, et non les instruments de régulation, qui ont limité l'expansion du volume de crédit. Cela dit, il faut signaler que le crédit réel aux secteurs productifs a diminué dès 1986, comme conséquence de l'inflation et de la récession. En 1986, comme mesures de la politique d'ajustement, de nouvelles normes en matière de crédit ont été adoptées afin d'aboutir à un meilleur contrôle du financement. Néanmoins, l'incidence des facteurs politiques dans les octrois ont rendu très difficile la mise en oeuvre d'une discipline financière »*. Du point de vue de l'emprunteur, l'ensemble de ces phénomènes contribueront à créer une culture de non remboursement et un amalgame entre crédit et subvention, ce qui aura des conséquences durables sur l'instauration d'une relation de confiance entre emprunteurs et institutions de crédit rural. Petit à petit, à partir de 1984, en fonction des difficultés économiques et des limitations de ressources, la politique de crédit tend à devenir de plus en plus restrictive, ce qui se manifeste par une baisse progressive du taux d'endettement du secteur. La collecte d'épargne, découragée

¹ : Stalher-Sholk & Spoor, 1990, p. 34.

² : Par exemple, dans le cas des éleveurs de la région de Chontales, « affectés par la guerre », en juin 1988, puis, en 1989, pour les producteurs de vivriers, dans le cadre des concertations sur le programme d'ajustement économique avec le syndicat paysan, la UNAG.

³ : Notamment lors du passage du cyclone « Juana » en 1988.

par l'inflation de plus en plus vertigineuse (plus de 33.000 % en 1988 !), ne peut constituer une ressource complémentaire.

Acculé par la crise, le gouvernement sandiniste met en place dès 1988 des mesures d'ajustement drastiques. La politique de crédit suit alors les mesures liées à la réforme monétaire¹ et au contrôle de l'inflation. En termes réels, les volumes de crédit diminuent fortement en 1989 où ils ne représentent que 20 % des montants de l'année précédente (Arana & Alii, 1990). Appel est fait à l'autofinancement des producteurs et les montants octroyés sont radicalement réduits, les taux d'intérêt sont indexés sur l'inflation, avant d'introduire un « *risque de change* »² à partir de fin 1988. Même si, en raison de la complexité du nouveau système de taux variable, les agriculteurs mettent un temps à ajuster leurs pratiques, l'ensemble des mesures induit des changements radicaux dans les systèmes de culture, notamment, au niveau du recours aux intrants et entraîne progressivement une diminution de l'accès de la paysannerie au crédit bancaire.

Ajustement structurel et libéralisation financière à partir de 1990

A partir de 1990, dans le cadre des programmes successifs d'ajustement structurel du nouveau gouvernement appuyé par les institutions multilatérales, les mesures mises en oeuvre à partir de 1988 concernant la politique de crédit sont prolongées par la restructuration du secteur financier. Les taux d'intérêt sont libéralisés à partir de 1991, avec l'objectif de relancer la collecte de l'épargne, une fois la monnaie stabilisée³. Le marché interbancaire est relancé et les interventions de la Banque centrale dans le marché du crédit sont progressivement réduite, pour disparaître à partir de 1994 (Lopez, 1996) et laisser place à un système d'appel d'offres et de réserves obligatoires, d'abord de 10 %, puis, à partir de 1995, de 15 %. En 1991, une autorité de surveillance et de régulation des banques est créée (la « *superintendencia de bancos* »).

Avec la libéralisation du secteur financier, de nouvelles banques privées apparaissent dès 1991. On en recense dix en 1997, ce qui avec les banques publiques restantes, totalise treize banques pour le pays. Ce mouvement s'inscrit dans la restructuration des grands groupes économiques qui, avec l'ouverture économique et commerciale, cherchent à se doter d'instruments financiers. « *Traditionnellement, il s'agit des secteurs entrepreneuriaux les plus importants et qui peuvent, en outre, se recycler rapidement dans de nouvelles activités induites par l'ouverture commerciale qui accompagne l'ajustement libéral* » (Saldomando, 1992). Ces groupes sont issus d'une recombinaison des groupes existants sous Somoza investissant dans les principaux secteurs de l'économie (Rocha, 1998), mais aussi de nouveaux capitaux constitués sous la période sandiniste, comme ceux des entrepreneurs liés à la banque intercontinentale (Interbank) ou ceux des producteurs agricoles issus du syndicat paysan, la UNAG, et rassemblés au sein de BANCAMPO. Les banques commerciales vont progressivement prendre de plus en plus d'importance dans la gestion du crédit et concentrent, en 1997, 86 % du portefeuille de crédit au niveau national.

¹ : Premier changement de monnaie en février 1988, le nouveau cordobas valant 1.000 anciens. Une nouvelle monnaie, le Cordobas Or sera introduite après le changement de gouvernement.

² : En fait, une indexation sur le dollars de la partie du principal destinée à l'achat d'intrants importés.

³ : L'inflation, qui est encore de 866 % en 1991, est réduit à 4 % en 1992, puis remonte à 19 % en 1993 avant de se stabiliser progressivement (in Banco central de Nicaragua, 1994, p. 57).

Après une tentative de restructuration et des pertes cumulées considérables, estimées à plus de 50 millions de dollars par an entre 1990 et 1996, la banque de développement, BANADES, est liquidée en mai 1998. Depuis 1992, la banque était régulièrement accusée, sous couvert de relance d'une politique en faveur de la paysannerie, de favoriser quelques grands débiteurs, proches des autorités gouvernementales¹, qui ont aggravé le montant final des impayés estimé à 21 % du portefeuille en avril 1997 (Rocha, 1998). De fait, en 1993, 126 clients concentraient 40 % du portefeuille et, l'année suivante, 35 % de ce montant était en impayé (Pommier, 1994).

Le refinancement de la Banque centrale couvre encore le déficit de ressources pour octroyer le crédit au début des années 90, mais, rapidement, l'épargne constitue l'unique ressource accessible aux banques. A partir de taux d'épargne incitatifs, les banques reconstituent leurs ressources, faiblement utilisées sous forme de crédit. En juin 1997, les dépôts représentent l'équivalent de 9.572 millions de cordobas pour un octroi de 5.356 millions de crédit. Les dépôts se font principalement sous forme d'épargne en dollars, ce qui induit deux hypothèses : l'absence de confiance dans la monnaie nationale qui perdure² ou l'arrivée de « capitaux hirondelles » en provenance de l'étranger et attirés par les rémunérations élevées (plus de 6 % pour les dépôts en dollars, Nitalpan, 1995).

On peut donc s'interroger, après la stabilisation et la libéralisation du système financier, sur son efficacité globale. Pour la CEPAL, « l'approfondissement financier » mesuré, au niveau macro-économique, par l'indicateur M2/PIB dissimule une faible efficacité. « L'approfondissement très important du marché financier nicaraguayen reflète en réalité l'énorme augmentation des dépôts en devises à partir de 1992, mais à prendre en compte le ratio (M2-M1)/PIB, la profondeur du système est minime ». I. Dauner, qui rapporte ces éléments, indique que ce ratio, de 12,1 % en 1980, est passé à 1,3 % en 1990 et 6,2 % en 1996, ce qui correspond au plus faible niveau d'Amérique centrale et conclut, du fait de la segmentation des marchés, à l'incapacité avérée de la libéralisation financière à améliorer le fonctionnement des marchés de crédit ruraux.

Indicateurs du système financier (Dauner, 1998)

En millions	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
M2/PIB	6,08 %	12,18 %	11,89 %	10,70 %	14,91 %	15,12 %	16,20 %	ND
Epargne en Cordobas	47,8	506,7	628,5	674,9	1168,5	1414,5	1902,2	3107,0
Epargne en dollars	41,0	71,4	110,8	149,0	236,3	337,3	458,4	619,3
Octroi de crédit au secteur privé	351,7	1.780,4	2.555,7	2.929,3	3.828,0	4.695,8	4.893,5	5.500,5
Encours de crédit	230,6	909,0	731,7	604,8	701,9	698,1	562,2	822,3
Marge bancaire (court terme)	ND	ND	11,89	11,50	10,38	11,36	11,63	11,53
Marge bancaire (long terme)	ND	ND	4,65	2,85	1,56	1,71	4,34	4,70
Taux de change officiel	ND	4,85	5,00	6,12	6,72	7,53	8,44	9,36

¹ : Le ministre de l'agriculture du gouvernement de V. Chamorro a été accusé en août 1994 par la presse nationale d'avoir, en tant que propriétaire, accumulé une dette de plus de un million et demi de dollars auprès de BANADES. La banque menaçant le ministre d'expropriation, l'affaire s'est soldée par le rachat de sa créance par des banques commerciales.

² : D'autant plus importante que la balance commerciale est fortement déficitaire et que le service de la dette (l'équivalent de 10 % du PIB ou 70 % des recettes d'exportation en 1993) reste très lourd pour l'économie (Merlet & Alii, 1993).

Situation du financement rural

Panorama institutionnel au niveau national

Durant la restructuration de BANADES, le financement destiné au secteur agricole est réduit de façon drastique et s'oriente principalement vers des activités où existe une rentabilité à court terme et des risques limités. Il s'agit surtout de l'élevage extensif et, en particulier, des activités d'embouche qui, de 8 % en 1990, reçoivent 20 % des montants octroyés en 1992. Dans les tentatives de restructuration de la banque, prévalent des critères d'évaluation très classiques à propos de la solvabilité des emprunteurs : garanties réelles, hypothèque des terres, enregistrement notarié des contrats de crédit, etc. La priorité est donnée aux crédits de montant important et aux gros clients pour améliorer la rentabilité du système et réduire les coûts de fonctionnement.

De fait, la petite et moyenne production paysanne se voit complètement marginalisée de l'accès au crédit par rapport à la grande production privée. Cette dernière reçoit en 1992 des trois quarts des montants octroyés alors qu'elle ne contrôle que 15 % des terres du pays. Alors que le nombre de familles paysannes et l'importance économique de ce secteur ont considérablement augmenté en raison des évolutions démographiques et des transformations agraires, l'accès au crédit bancaire touche le même nombre d'exploitations agricoles que dans les années 60 et 70. L'exclusion de l'accès aux services financiers bancaires d'une grande part de la paysannerie est renforcée par l'instabilité persistante dans les campagnes, notamment dans la partie centrale du pays¹, et les difficultés existantes au niveau du foncier qui rendent impossible l'utilisation des terres comme garantie hypothécaire (confusion régnant sur le régime de propriété et l'enregistrement juridique des transformations agraires²).

D'autres initiatives non bancaires vont se structurer pour améliorer l'accès au crédit et limiter la récession observée au niveau de l'économie paysanne. Les projets de développement rural intégré du gouvernement, mis en oeuvre avec l'appui de la coopération internationale, et de nombreuses initiatives non gouvernementales vont créer des programmes de crédit. Des ONG mettent en place des fonds de crédit, administrés de façon directe ou gérés par des organisations paysannes, comme les coopératives, les « *tiendas campesinas* »³ ou autre comités « *ad hoc* ».

Bilan de l'offre de crédit institutionnel en 1994

En 1994, étaient recensées 230 organisations de crédit rural dans le pays pour un montant de près de 300 millions de dollars. La banque de développement domine encore largement le secteur en termes d'octrois, même si ses moyens restent limités par la politique d'ajustement. Le recensement met en évidence, à l'époque, le

¹ : Nombreux groupes armés subsistant jusque dans les années 96-97, « coupeurs de route » et prise d'otages contre rançon dans les campagnes, attaques à main armée des agences bancaires (Pueblo Nuevo, Condega en 1994, etc.).

² : Une étude détaillée en 1993 montre qu'il est impossible de se faire une idée précise de la situation foncière en 1993. Des conflits subsistent au niveau des anciennes fermes de l'Etat autogérées par leurs employés, alors que s'y renouent des relations de métayage avec des paysans sans terre. Un lobby de Nicaraguayens nationalisés nord-américains fait pression sur le gouvernement pour la restitution des terres nationalisées en 1979. Une réforme de la constitution est en débat à l'assemblée sur le statut des expropriations de la réforme agraire qui n'ont jamais été légalisées, pas plus que leur redistribution ultérieure, ce qui induit un imbroglio juridique toujours présent en 1999 (Merlet & Alii, 1994).

³ : *Tiendas campesinas* ou coopératives de consommation et d'approvisionnement, réseau mis en place par la principale organisation paysanne, la UNAG et très important entre la fin des années 80 et le début des années 90, mais dont la centrale d'achat, ECODEPA, sera mise en faillite et liquidée fin 1994.

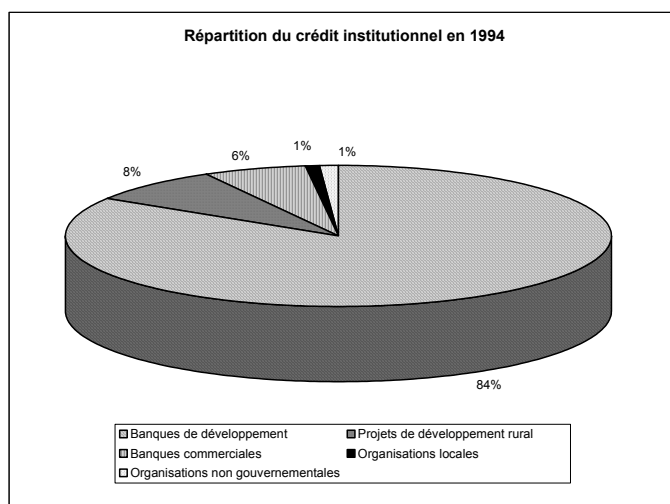
caractère marginal des banques commerciales dans le crédit rural. Leurs agences sont circonscrites à la capitale et aux grandes villes secondaires et la part de leur portefeuille placée dans les activités agricoles et d'élevage est extrêmement réduite (13 %).

Répartition de l'offre de crédit rural par type d'institutions

Institutions	Nombre	Montants octroyés	%
Banques de développement	3	247,3	84%
Projets de développement rural	31	22,7	8%
Banques commerciales	9	16,4	6%
Organisations locales	153	4,2	1%
Organisations non gouvernementales	34	3,6	1%
TOTAL	230	294,2	100%

(Sources : Pommier, 1994)

(en équivalent millions de dollars)



Des projets de développement rural avec fonds de crédit sont mis en œuvre avec l'appui de la coopération internationale, par les différents ministères liés à l'agriculture, l'environnement ou l'action sociale. Suivant leurs objectifs, ils peuvent être classés en trois grandes catégories : compensation sociale (et lutte contre la pauvreté), appui à l'innovation technologique et appui au secteur privé. Jusqu'à 1990, les projets octroient leur crédit à travers la banque de développement, mais la restructuration de cette dernière va imposer une gestion directe des prêts par les projets. Cette gestion va se faire sous les formes les plus classiques du crédit-projet : crédit destiné à l'agriculture, selon certaines normes de production, encadré par un suivi technique, distribué parfois en nature (intrants et semences) et sans appel à l'épargne. De fait, leur objectif reste souvent, dans une durée de vie très courte (4 à 5 ans), de décaisser des fonds le plus rapidement possible, au détriment des taux de remboursement qui ne dépassent pas 35 à 45 % (Nitlapan, 1994). Plus récemment, une nouvelle catégorie de projets spécialisés sur l'intermédiation financière va émerger avec un objectif plus marqué de renforcement institutionnel. Trois grands projets vont être en particulier destinés au renforcement des institutions de financement rural, mais leur impact est encore limité en 1994. La répartition des ressources disponibles, par catégories, est précisée dans le tableau ci-après.

Volume de crédit rural gérés par les projets du secteur public (Pommier, 1994)

Spécialisation des projets	Montant total du fonds de crédit	%	Montants octroyés en 1993	Solde disponible
Compensation sociale et urgence	10.217	14 %	5.946	4.311
Appui à l'innovation technologiques	15.561	21 %	1.579	14.072
Financement du secteur privé	23.720	32 %	12.000	11.824
Mise en place de services financiers	25.455	34 %	152	25.403
Total	75.042	100 %	19.677	55.610

(en milliers de cordobas courants)

Les organisations locales représentent des structures de caractère mutualiste, provenant des coopératives d'épargne et de crédit héritées des années soixante-dix et des nouvelles formes d'organisations issues de la période sandiniste : *tiendas campesinas*, unions de coopératives ou associations de producteurs spécialisées par branche. Malgré leur nombre important, la plupart d'entre elles sont fragilisées financièrement et leur poids dans l'offre de crédit est très faible. Les coopératives d'épargne et de crédit sont en majorité concentrées dans les petits bourgs ruraux et doivent reconstituer leurs ressources après la période d'hyper-inflation. Les organisations plus récentes subissent, quant à elle, un processus de restructuration drastique après l'arrêt des subventions de l'Etat suite au changement politique. La plupart de ces dernières disparaîtront après 1994, faute d'appui institutionnel, mais aussi par manque de crédibilité auprès des agents économiques ruraux.

Les organisations non gouvernementales, qu'elles soient locales, nationales ou internationales, représentent un univers très hétérogène, en plein essor dans les années 90. On y trouve des centres d'appui au développement, comme Nitlapan, des organisations spécialisées dans le domaine du financement, des organisations caritatives, la plupart liées à des églises, ou des organismes privés de développement.

La plupart des expériences non bancaires, projets de développement rural et ONG, s'inscrivent un cadre d'aide au développement, voir de compensation sociale. Le plus souvent, elles reproduisent le paradigme classique calqué sur une organisation bancaire réalisant du crédit subventionné sans rechercher d'équilibre économique au niveau des opérations. Leur permanence est due pour l'essentiel au renouvellement des financements externes, justifiés par la nécessité de s'étendre pour répondre au vide des institutions officielles, mais permettant également de compenser l'absence de récupération des fonds prêtés auprès du public. Par ses effets sur le comportement des emprunteurs vis à vis des sources de crédit institutionnels, l'existence, sous une forme de crédit, de ce type de programmes d'appui financier, rend particulièrement difficile la consolidation des expériences qui sont à la recherche de viabilité¹. En 1995, sont par exemple recensées, dans le département de Chinandega, plus d'une douzaine de sources de financement qui touchent près d'un quart des familles rurales et tendent à engendrer des pratiques de « cavalerie » (*jineteo*) de la part d'emprunteurs surendettés. Néanmoins, la réduction progressive des financements externes et la recherche d'efficacité induit progressivement un certain nombre d'organismes à faire évoluer leurs programmes vers la constitution de réseaux viables.

¹ : C'est l'image « du fruit abîmé qui pourrit l'ensemble du panier », Cf Gavin M. & Hausmann R., 1996 : *Les origines des crises bancaires : le contexte macro-économique*, in *Problèmes d'Amérique latine*, n°21, pp. 177-147.

L'ensemble de ces différentes sources de crédit donne, selon les données de Nitlapan, la répartition suivante estimée en montants et en nombre de bénéficiaires pour l'année 1993.

Octrois de crédit rural en 1993 par type d'institution (Nitlapan, 1994)

Sources de crédit institutionnel (en millions de dollars)	Montant	%	Bénéficiaires	%	prêt moyen par personne (en US\$)
Crédit bancaire :					
• BANADES	46,0	48 %	2.020	96 %	22.772
• Banques privées	7,0	8 %	80	4 %	96.250
Crédit non bancaire					
• Programme DRI au secteur privé	9,0	9 %	ND		
TOTAL DU CREDIT AU SECTEUR PRIVE	62,7	65 %	2.100	100 %	29.857
Programmes gouvernementaux de crédit					
• Crédit rural du BANADES	25,0	26 %	10.815	20 %	2.312
• Crédit des projets de développement rural	5,1	5 %	18.904	34 %	270
Crédit non bancaire					
• Programmes des ONG en voie de professionnalisation	2,6	3 %	16.020	30 %	162
• Programme de crédit subventionné comme aide socio-économique	0,0	1 %	7.206	14 %	111
TOTAL DU CREDIT A LA PETITE ET MOYENNE PRODUCTION PAYSANNE	33,5	35 %	52.945	100 %	633
TOTAL DU CREDIT RURAL	96,2	100 %	55.045		

Confronté à la demande, le tableau élaboré par Nitlapan à partir de différentes sources donne une estimation quantifiée, pour 1993, de l'accès au crédit institutionnel des différentes catégories de producteurs agricoles. Il s'agit d'une agrégation des inventaires réalisés sur les différentes sources de crédit et d'une approximation de la couverture de la demande de crédit des différentes catégories de producteurs agricoles. La comparaison des deux tableaux permet de mettre en évidence le faible taux de pénétration global des différentes sources de financement institutionnels. Environ 55.000 familles ont accès au crédit, soit moitié moins que du temps de l'apogée de la banque de développement. Ce taux est réduit surtout dans le cas de la petite et moyenne production paysanne, où seul un quart des exploitations a accès au crédit. Enfin, malgré les restructurations agraires, la comparaison des différentes données montre la variabilité des besoins de financement : de 1 à 100 dans les extrêmes, entre paysannerie familiale et grande exploitation à salariés du secteur privé. Le prêt moyen à la paysannerie est de l'ordre de 600 dollars, mais les prêts non bancaires se situent autour de 100 à 300 dollars, alors que les grands propriétaires reçoivent en moyenne 30.000 dollars environ.

Accès au crédit institutionnel par type de producteurs agricoles en 1993 (Nítlapan, 1994)

Type de producteurs	Nbre de familles	% de familles	Producteurs avec crédit	% avec crédit	Producteurs sans crédit	% sans crédit
Salariés agricoles	47.793	20 %	6.900	14 %	40.893	86 %
Paysans prolétarisés	56.989	23 %				
Bénéficiaires de réforme agraire pauvres	23.886	10 %				
Paysans pauvres de front pionnier	10.119	4 %				
Paysans pauvres	90.994	37 %	28.180	31 %	62.814	69 %
Paysans Bénéficiaires de réforme agraire	51.190	51 %				
Paysans propriétaires	69.344	29 %	12.415	18 %	56.929	82 %
Petits propriétaires « finqueros »	9.317	4 %	5.000	54 %	4.317	46 %
Commerçants ruraux	3.000	1 %	450	15 %	2.550	85 %
APT & entreprises associatives de réforme agraire	20.176	8 %	ND	ND	ND	ND
Entrepreneurs ruraux	2.379	1 %	2.100	88 %	279	12 %
Total	243.003	100 %	55.045	23 %	167.782	100 %

On peut donc faire, le constat, avec Nítlapan, qu'existe une « brèche » en matière de crédit rural et que la demande issue de la petite production paysanne est particulièrement peu couverte.

Pourtant, en termes de politiques agricoles, un appui à la réactivation de l'économie paysanne semble, selon les estimations de l'institut, prioritaire. En effet, le potentiel de la petite et moyenne production paysanne à créer de la valeur ajoutée paraît beaucoup plus élevé que la réactivation de la grande propriété agraire¹.

L'enjeu serait alors d'augmenter les ressources disponibles dans les circuits de crédit et, surtout d'améliorer l'efficacité de l'intermédiation financière. Il ne s'agit pas d'empiler de nouveaux programmes de crédit à travers les circuits bancaires mais de contribuer à satisfaire la demande paysanne au niveau des marchés de crédit ruraux. L'hypothèse est de relancer l'économie agraire à travers le financement des circuits commerciaux et des catégories de producteurs paysans les plus capitalisées (paysans propriétaires et « finqueros »), à même d'engendrer des effets structurants au niveau local².

¹ : La modélisation économique des systèmes de production agricole réalisée par l'Institut montre que, pour chaque dollars investi dans la grande production agricole, la valeur ajoutée nette est de 46 %, alors qu'elle est de 512 % dans le cas de la paysannerie (Nítlapan, 1994, p. 24).

² : Par l'emploi de main d'œuvre issue des paysans pauvres, comme relais locaux dans la commercialisation ou la fourniture de services, etc.

Interventions de l'Etat et cadre réglementaire du crédit rural

L'Etat prend progressivement la mesure de l'importance du problème en matière de crédit rural et envisage, avec l'appui de différents bailleurs de fonds, une intervention. Le sujet devient un véritable enjeu politique en période d'élections présidentielles (1996). Les pressions s'accroissent sur les programmes de micro-crédit urbain et leur volonté de poursuivre les mauvais payeurs. Une Loi contre l'usure¹ est votée à l'Assemblée nationale en mai 1994 et vise à la fois prêteurs privés et programmes de crédit non bancaires qui, s'ils respectent la Loi, ne peuvent couvrir leurs coûts d'intermédiation. Des personnalités politiques de tous bords abordent le sujet et, dans une certaine tradition populiste, renchérissent sur les difficultés d'accès au crédit, sur l'importance de l'abattement des créances et la relance des octrois de crédit. Afin de renforcer l'intermédiation financière en milieu rural, les propositions du gouvernement s'orientent sur l'appui aux banques pour élargir leur couverture en milieu rural, sur le renforcement des institutions non bancaires et sur l'appui à la structuration du secteur.

En 1993, un institut autonome, le programme d'appui à la micro-entreprise (PAMIC) est créé pour appuyer les initiatives de financement non bancaire. Malgré les moyens mis en œuvre, les actions de renforcement institutionnel du programme ont eu peu d'impact. Le mécanisme de refinancement choisi, à travers le Fonds national d'investissement (FNI) et les banques commerciales privées, renchérit le coût du crédit et se traduit par une éviction des intermédiaires non bancaires, au profit des banques commerciales qui vont alors développer leurs activités de crédit auprès de la petite et moyenne entreprise urbaine et commerciale. Dans ce contexte, plusieurs initiatives explorent de nouvelles pistes pour élargir l'accès au crédit en milieu rural. Avec l'appui de la Banque mondiale, le gouvernement démarre en 1995 un projet pilote de financement rural. L'objectif est d'appuyer l'octroi de crédit dans les municipalités de moins de 15.000 habitants, en y subventionnant les frais d'installation et de démarrage d'agences bancaires. Fin 1997, deux banques privées ont adhéré au programme, BANCENTRO et BANCAMPO, pour ouvrir des agences dans les zones de production paysanne de café, sur le plateau de Carazo proche de Masaya, dans la frange Pacifique.

D'autres initiatives abordent également, depuis le début des années 90, le problème du cadre juridique du crédit non bancaire. L'absence de reconnaissance officielle du secteur intermédiaire est considérée comme un obstacle au développement de nouvelles institutions, en limitant les possibilités de collecte d'épargne et de refinancement de la part du secteur bancaire, quelques soient les performances en matière de gestion du crédit. Le PAMIC propose un premier cadre réglementaire adapté à l'activité des institutions non bancaires. A partir de 1996, un regroupement d'ONG intervenant dans le domaine du crédit entame un processus de négociation avec les autorités de surveillance du secteur. En avril 1997, la nouvelle Loi bancaire approuvée par l'Assemblée nationale inclue un article (*Ley 244*) autorisant les « *institutions financières sans but lucratif* », sans pour autant que la réglementation et les normes prudentielles de ce nouveau secteur soient établies. La nouvelle Loi permet de collecter de l'épargne et donc de renforcer l'autonomie financière des institutions. Mais l'absence de réglementation pose le problème du capital minimum à constituer, ainsi que les ratios à prendre en compte vis à vis des risques de crédit. Ces ratios, dans le cas des banques, dépendent de la nature des garanties

¹ : Limitation légale des taux d'intérêt à 150 % du taux de référence de la banque centrale.

constituées. Dans cette évaluation, la liquidité des garanties hypothécaires est surévaluée alors que les garanties sociales et morales doivent provisionner la totalité du montant prêté. Par ailleurs, rien n'est prévu contre les activités de crédit des institutions non autorisées par la Loi. Pourtant, ces dernières, quand elles se s'imposent pas un minimum de rigueur financière, affaiblissent les autres intermédiaires financiers, surtout les institutions non bancaires quand elle s'adresse au même public dans le cadre des programmes d'aide et de compensation sociale.

Plus récemment, en 1998, une nouvelle institution, le fonds de crédit paysan (*Fondo de crédito campesino*), est créée par le Ministère de l'agriculture qui cherche à mobiliser les ressources de la coopération internationale. Ce fonds doit contribuer à pallier au vide institutionnel occasionné par la disparition de BANADES. Il est censé, d'après le programme d'ajustement structurel (ESAF), « satisfaire les besoins de crédit des petits agriculteurs » en opérant « comme une institution de refinancement, en comptant sur l'appui des agences bancaires, coopératives et ONG spécialisées » (Gobierno de Nicaragua, 1998). S'il est encore trop tôt pour évaluer cette nouvelle initiative de l'Etat, le risque est grand, au vu de la polarisation du secteur non gouvernemental, de voir prédominer les considérations politiques au professionnalisme bancaire dans les critères d'allocation des ressources et, faute de nouveaux arrangements institutionnels dans la gestion du crédit, de reproduire les dérives de BANADES.

Tendances récentes des marchés de crédit ruraux

La banque de développement liquidée, un large segment de marché s'ouvre en théorie aux banques commerciales en milieu rural, celles-ci étant par ailleurs incitées à y investir par les interventions de l'Etat. Peu d'informations sont disponibles pour évaluer l'incidence des différents programmes sur le secteur bancaire, mais quelques chiffres issus de l'autorité de surveillance, la *superintendencia de bancos*, montrent comment les banques commerciales semble à même de saisir certaines aubaines. Le nombre d'agences bancaires s'est multiplié dans les grandes villes, mais aussi certains bourgs ruraux. On en dénombre 195 en septembre 1997, soit une agence pour 23.750 habitants. En quelques années, le portefeuille des banques commerciales s'est ouvert à une large gamme d'agents économiques faiblement capitalisés. BANPRO, par exemple, finance dans sa dernière strate, 9.956 clients avec un prêt moyen de 8.460 cordobas et 9.889 clients avec un prêt moyen de 450 dollars. Entre 1993 et 1997, le nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales est passé, toutes catégories confondues, de 3.787 à 37.530 (Rocha, 1998). Il semble que, depuis peu, les banques commerciales, et en particulier BANPRO et BANEXPO, investissent dans le secteur de la petite et moyenne entreprises, en particulier celui de la micro-entreprise urbaine, et, dans une moindre mesure, pour le secteur agricole, dans les exportations non traditionnelles de la zone Pacifique (arachide de bouche, sésame pour le marché nord-américain). Néanmoins, la part agricole du portefeuille des banques commerciales reste très limitée (15 % en 1996) et ces dernières sont encore loin de couvrir l'ensemble de la demande rurale et, en particulier, celle des zones paysannes les moins accessibles (centre montagneux) et des catégories d'agents économiques les moins capitalisés.

Du côté des intermédiaires financiers non bancaires, l'Initiative pour le Nicaragua, forum regroupant les principales organisations de micro-crédit, estime qu'en 1996, le

financement non conventionnel, les « *banquitos* » de la FACS, Nitlapan, Caruna, CEPAD et Fondefer touchent près de 58.000 familles paysannes avec 9,9 millions de dollars d'encours de crédit (Iniciativa por Nicaragua, 1997). La croissance du secteur en quatre ans aurait donc été considérable (multiplication par 2,5 du nombre de familles touchées et par 4,75 du montant de crédit) et contribue, en grande partie, à compenser le retrait de la banque de développement, BANADES qui, en avril 1997, ne touchait plus que 6.450 emprunteurs (Dauner, 1997). Ces institutions émergentes représentent, d'après l'enquête présentée ci-dessous, deux tiers des sources de financement accessibles en milieu rural.

Le changement le plus notable provient néanmoins de la réactivation des circuits de crédit informel qui semblaient avoir pratiquement disparu dans la période des années 80 sous l'effet combiné de l'inflation et du changement politique. Un travail systématique de l'institut Nitlapan (Dauner, 1998), permet d'approfondir les tendances sur plusieurs territoires ruraux caractéristiques des différentes dynamiques à l'œuvre. Quatre zones très contrastées, où des banques du réseau Nitlapan sont implantés, ont été analysées. Trois d'entre elles sont situées sur le littoral Pacifique : une zone de petits planteurs de café sur le plateau de Carazo (San José de Masatepe), une zone de petits et moyens producteurs d'agriculture vivrière, d'élevage et de bananes plantain proche de la frontière costaricienne, au sud du pays (Nancimi, près de Rivas), une zone de minifundium périurbain proche de Masaya où l'artisanat est très développé (Los Altos). Une zone est située dans le centre-intérieur du pays, sur l'ancienne frontière agricole, où la production paysanne de café, mais aussi de vivriers et d'élevage bovin est très importante (Wiwili). Les personnes enquêtées représentent l'ensemble des catégories sociales existantes, du salarié agricole aux entrepreneurs de taille moyenne (jusqu'à 200.000 dollars de revenu annuel), avec une forte prédominance des producteurs familiaux dans l'échantillon (70 % de petits paysans et de petits propriétaires ou « *finqueros* »).

En termes d'offre de crédit, l'étude confirme le nombre et la diversité des sources de financement existantes. Sur les quatre territoires, 47 sources de financement ont été recensées. 181 personnes, soit 61 % de l'échantillon, ont eu accès à l'une ou l'autre des sources de financement, bien que ce dernier ait été occasionnel dans la plupart des cas¹. L'enquête n'a pas pu analyser pourquoi les autres personnes n'ont pas reçu de crédit et notamment si elles constituaient des demandeurs potentiels. L'évolution sur les cinq années couvertes par l'étude est, par contre, tout à fait remarquable et met bien en évidence la réactivation rapide des marchés de crédit ruraux. Dans les zones étudiées, le nombre de sources de crédit est passé, de 1991 à 1995, de 13 à 47 ; le nombre d'emprunteurs, de 18 à 120, et le volume d'octrois, de l'équivalent de près de 67.000 US\$ à plus de 136.000 US\$.

Evolution des transactions sur les marchés de crédit ruraux (Dauner & Alii, 1998)

	1991	1992	1993	1994	1995
Nombre de sources de crédit	13	18	23	37	47
Nombre d'emprunteurs	18	37	62	111	120
Montants octroyés (en US\$)	66.964	ND	ND	ND	136.421

Par source de financement, la situation a également considérablement évolué. En 1995, alors que la banque de développement représente encore la source de crédit de 14 % des personnes enquêtées, les banques commerciales ne représentent que

¹ : Seulement quinze personnes ont eu régulièrement accès à un prêt dans les quatre dernières années.

très peu de cas (trois prêts identifiés dans l'échantillon, sur les cinq années !). Les institutions non bancaires ont une couverture beaucoup plus large. En 1995, les banques locales de Nitlapan représentent la source de crédit de 33 % des personnes enquêtées et les autres organismes de développement ou intermédiaires financiers formels couvrent 30 % de l'échantillon.

Mais, en parallèle, l'importance des sources de financement autonome est mise en évidence dans l'enquête : prêts individuels (prêts familiaux et usuraires¹ confondus) pour 8 % de l'échantillon, crédits fournisseurs des magasins d'approvisionnement et avances des commerçants collecteurs pour 15 % des personnes interrogées. D'autres sources de financement sous forme de transactions liées apparaissent indirectement à travers l'enquête : vente des récoltes sur pied, pratiques de métayage et achat à crédit, cette dernière pratique étant très répandue, puisqu'elle touche près d'un tiers de l'échantillon. Elle touche essentiellement les achats alimentaires dans les épiceries rurales (*pulperias et distribuidoras*), mais également les biens de consommation des commerçants ambulants et, dans une moindre mesure, les intrants agricoles. Ces données confirment les observations faites en 1993 où d'autres formes de coopération informelle (CIPRES, 1990) comme l'entraide en main d'oeuvre (*mano vuelta* ou entraide de main d'oeuvre contre du capital : *siembra en sociedad*, parfois qualifiée abusivement de *medieria*) ont également été identifiées, ainsi que des formes de métayage en animaux (*esquilmo* ou confiage par des éleveurs d'animaux à des paysans pauvres avec partage des portées) ont été observées à Matiguas.

Nombre d'emprunteurs par source de crédit et par territoire en 1995 (Dauner, 1998)

	Secteur bancaire	« Banques » locales de Nitlapan	Autres institutions financières non régulées	Organismes de développement	Prêteurs individuels	Commerçants prêteurs	Total
San José	2	8	10	3	5	8	36
Nancimi	3	15	0	3	0	2	23
Los Altos	3	12	2	15	1	4	37
Wiwili	10	6	0	4	4	5	29
Total	18	41	12	25	10	19	125

La répartition par territoire confirme les tendances mises en évidence dès 1993. L'accès au crédit formel, bien que plus ouvert, reste polarisé par un certain biais urbain et semble plus difficile pour les zones éloignées des principales villes du pays. En particulier, les ONG restent surtout présentes en zone périurbaine comme Los Altos, près de Masaya. La très faible présence de sources de crédit formel à Nancimi, outre les banques locales de Nitlapan, peut également s'expliquer par l'importance de la migration de main d'oeuvre de cette zone au Costa Rica voisin et sa contrepartie en termes de transfert d'épargne des migrants (*remesas*) qui amenuise les problèmes de liquidité au niveau des ménages.

Par catégories socio-économiques, l'enquête semble montrer que les différentes sources sont plus ou moins discriminantes. Le secteur bancaire dessert essentiellement les agents économiques les plus capitalisés et les organismes de développement se concentrent dans les catégories les plus pauvres. Par contre,

¹ : 10 à 20 % par mois de taux d'intérêt, avec mise en gage de bijoux ou de titre de propriété et pour faire face, le plus souvent, à des urgences familiales (Doligez & Fournier, 1993).

« banques » locales de Nítlapan et commerçants ou prêteurs privés touchent une gamme beaucoup plus large d'emprunteurs.

Un complément d'enquêtes auprès des différentes sources de crédit permet d'en identifier les principales caractéristiques. Le tableau ci-après confirme la segmentation du marché financier, c'est à dire le cloisonnement des différentes sources de crédit en termes, non seulement d'agents économiques destinataires, mais aussi d'objets financés et de modalités d'intermédiation financière (montants et durée du prêt, taux d'intérêt, délais d'octroi).

Principales caractéristiques des différentes sources de crédit

	Secteur bancaire	« banques » locales de Nítlapan	Institutions financières non régulées	Organismes de développement	Prêteurs individuels	Entreprises de commercialisation du café
Objets de crédit	Commerce Agriculture Élevage	crédit ouvert	crédit ouvert	crédit ouvert	dépenses familiales Urgence	Intrants pour les cultures (café surtout)
Prêt moyen (C\$)	16.280	3.750	1.360	3.028	2.414	38.940
Durée	16 mois	8 mois	5 mois	6 mois	2 mois	6 mois
Taux d'intérêt mensuel	2 à 3,5 %	2 à 6 %	2 à 3,5 %	1,5 à 2,3 %	0 à 20 %	1 à 10 %
Délai d'attente moyen	43 jours	29 jours	14 jours	22 jours	inférieur à un jour	45 jours
Garanties	Hypothèque	Nantissement	Nantissement	Inexistantes ou nantissement	Inexistantes ou nantissement	Inexistante, nantissement ou hypothèque

Conclusion

L'étude de l'évolution récente des marchés de crédit ruraux permet de mettre en évidence comment le crédit a pu être subordonné aux politiques agraires dans les deux premiers « âges » de son développement.

A partir d'un projet de modernisation très concentré au profit de la bourgeoisie agro-exportatrice, la polarisation des marchés de crédit ruraux renforce les positions de monopole des commerçants et des propriétaires fonciers au détriment de la paysannerie. Le gouvernement sandiniste reprend une logique de modernisation agraire assez semblable via des structures étatisées, mais l'accompagne, dans l'euphorie des transformations révolutionnaires, d'une démocratisation importante des circuits de crédit bancaire. Cette dernière se transforme rapidement, dans le cadre des relations difficiles entre Etat et paysannerie, en instrument de compensation du revenu paysan et, par là d'appui politique au régime.

Avec la baisse des aides internationales, l'Etat s'impose dès 1988 un ajustement structurel drastique réduisant les subventions induites par le crédit bancaire, ajustement qui sera prolongé par des mesures de libéralisation financière après le changement de gouvernement en 1990.

Dans ce contexte, et contrairement aux théories de la répression financière, la libéralisation entraîne un véritable assèchement des marchés de crédit rural. Après une phase de compensation par les projets de développement, émerge peu à peu, un certain nombre d'innovations financières de la part de différents acteurs.

Les plus dynamiques sont issues du secteur informel où se réactivent des circuits de financement à travers des mécanismes de transactions liées, mais aussi via différentes formes de solidarité communautaire, ou « *coopération informelle* ». Les banques commerciales pénètrent également les marchés de crédit dans les zones rurales proches des centres-urbains, pour des transactions de montants assez faibles et peuvent parfois rentrer en concurrence avec les organismes non gouvernementaux qui présentent les mêmes caractéristiques. Seules certaines innovations formelles, comme les banques rurales de Nítlapan, s'efforcent de couvrir une plus grande étendue du territoire et s'ouvrent à une gamme beaucoup plus large d'emprunteurs.

Dans les zones proches des centres-urbains, la prolifération des intermédiaires financiers entraîne des problèmes de non régulation de la concurrence, ce qui aggrave les comportements opportunistes de certains emprunteurs. L'Etat traîne à mettre en place un cadre juridique et réglementaire adapté aux innovations non bancaires et ne renonce pas, au moins sur le principe, à toute intervention dans le secteur.

De fait, malgré les innovations, le rationnement du marché de crédit rural reste important et le nombre d'emprunteurs reste inférieur de la moitié à ce qu'il était du temps de l'apogée de la banque de développement.

REFERENCIAS BIBLIOGRAPHIQUES

- Arana M., Stalher Sholk R. & Vilas C., 1990 : *Políticas de ajuste en Nicaragua. Reflexiones sobre sus implicaciones estratégicas*, CRIES, Managua, 145 p.
- Banco central de Nicaragua, 1994 : *Informe anual 1993*, Managua, 303 p.
- Barahona M., Varela V. & Salinas Y., 1988 : *Funciones y limitaciones de la política crediticia en la economía nicaragüense*, in *Boletín socio-económico*, nº7, INIES, Managua, p. 36-40.
- BID, 1971 : *Evaluación de programas globales de crédito agrícola*, Document sur le développement agricole nº11, Washington, 107 p.
- Bone J., 1970 : *El crédito rural de Nicaragua, periodo 1964-1968*, Mémoire en économie, UNAN, Managua, 122 p.
- CIERA, 1984, Nicaragua, *Y por eso defendemos la frontera. Historia agraria de las Segovias occidentales*, CIERA-MIDINRA, Managua, 484 p.
- CIPRES, 1990 : *Cooperación y subordinación en las familias campesinas*, CIPRES, Managua, 292 p.
- Collins J., 1986 : *Tierra y subsistencia en la Nueva Nicaragua, Siglo XXI*, Mexique, 295 p.
- Dauner, 1997 : *Bancos, banquitos y productores rurales*, in *Envío* nº189, UCA, Managua, p. 14-21.
- Dauner I., 1998 : *Mercados financieros rurales en Nicaragua*, UCA, 77 p.
- Dauner I., Gomez L. & Ruiz A., 1998 : *Impacto económico del crédito*, Nitalpan-UCA, Managua, 140 p.
- Doligez F. & Fournier Y., 1993 : *Estudio regional de los mercados financieros rurales en Nicaragua : Meseta de Carazo, Municipio de Matiguas y departamento de Masaya*, IRAM, Trois tomes.
- Gobierno de Nicaragua, 1998 : *Memorandum de políticas económicas y financieras*, Managua, 8 p.
- Initiativa por Nicaragua, 1997, *Logros y desafíos de la nuevas estructuras institucionales de servicios financieros rural/.urbano*, mimeo, 18 p.
- Lopez S., 1996 : *Crédito rural, 1990-1995*, mimeo, Managua, 39 p. & annexes.
- Medal J.L., 1988 : *Nicaragua : Crisis, cambio social y política económica*, CINASE, Managua, 135 p.
- Merlet M., Pommier D., Matus J. & Quintero J. C., 1993 : *Nicaragua, consolidación del estado de derecho y promoción del despegue económico en el campo*, Euragri, 88 p.
- Nitalpan, 1994 : *Situación y perspectivas de las nuevas estructuras institucionales de financiamiento rural*, ASDI, 82 p. & annexes.
- Nitalpan, 1995 : *Como se crían las golondrinas*, in *Envío*, nº163, UCA, Managua, p. 11-18.
- Pommier, D., 1994 : *Financiamiento de la producción campesina. Proyecto de desarrollo rural de la región seca del Pacífico Sur*, IRAM, Paris, 63 p. & annexes.
- Rocha J.L., 1998 : *En la muerte del BANADES (RIP)*, in *Envío*, nº192, UCA, Managua, p. 15-24.
- Saldomando A., 1992 : *El retorno de la AID*, CRIES, Managua, 124 p.
- Stalher-Sholk R. & Spoor M., 1990 : *La política macroeconómica y sus efectos en la agricultura y la seguridad alimentaria*, CADESCA, Panama, 168 p.
- Visser E., 1990 : *El crédito rural en la zona de Nueva Guinea análisis del mercado financiero rural*, informe nº15, Programa de desarrollo rural para la zona de Nueva Guinea, 33 p.
- Wheelock Roman J., 1985 : *Imperialismo y dictadura*, Ed. Nueva Nicaragua, Managua, 240 p.